

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

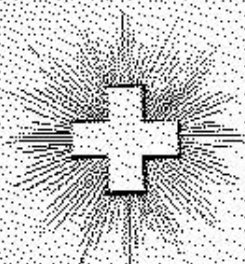
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Subventions fédérales à l'école primaire. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Zurich, Tessin. — Recueil des journaux. — Nouvelles pédagogiques. — Bibliographie. — Partie pratique : le son à l'école, la forêt, dictées, la préhistoire à l'école primaire, questions d'examen, travaux à l'aiguille. — École enfantine : exercices de langage.*

SUBVENTIONS FÉDÉRALES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Suite et fin.)

En présence de tant de misère physique et morale, M. Balsiger se demande s'il est impossible d'y remédier. Il condamne vertement l'indifférence et n'atténue aucunement la responsabilité et la culpabilité de tant de gens insoucients. « Que penser, dit-il, de la légèreté et de l'insouciance de maints parents, de la coupable négligence dont ne sont pas toujours indemnes, même les autorités, à remplir de simples devoirs prescrits par la loi, de l'égoïsme humain sous toutes ses formes qui, satisfait de soi-même, ose taxer la misère du prochain « de mal nécessaire » et construit des pénitenciers avant de songer à relever, par une éducation conforme à la dignité humaine, la jeunesse négligée et abandonnée ? »

On ne saurait mieux dire. Nous avouerons même que cette note de la responsabilité individuelle, cet accent mis sur le relâchement qui caractérise l'éducation actuelle, dans la famille surtout, nous l'attendions de l'impartialité, de la loyauté de notre auteur. Nous croyons au rôle humanitaire qui revient légitimement à l'État, mais nous pensons, avec beaucoup de citoyens, qu'il est imprudent de lui remettre, sans compter, le soin de parer aux misères qu'un peu d'énergie, de volonté, de travail de la part des individus pourrait parfaitement soulager ou éviter. Il y a là un acheminement dangereux vers le socialisme d'État pour lequel nous avons personnellement une aversion profonde. Se décharger sur la collectivité des prescriptions que la conscience et le devoir naturel nous commandent, c'est un acte immoral que réprouve tout bon citoyen.

L'Etat est là pour combler les lacunes irrémédiables, mais non pour suppléer aux négligences voulues et intéressées.

Pour M. Balsiger, la solution est claire, elle découle de l'art. 27 lui-même : Puisque les familles, les communes et les cantons sont incapables de faire face à leurs obligations, il est du devoir de la Confédération de leur venir en aide, car il est absurde de sa part de poser un principe, tel que le droit à l'instruction et de se désintéresser sciemment à sa réalisation, quand on a la certitude que l'initiative privée et les ressources cantonales sont insuffisantes et surtout quand on a pour soi le droit constitutionnel et les moyens financiers. L'auteur se demande, avec raison, si les subventions que la Confédération accorde à bon droit d'ailleurs pour l'endiguement des torrents (3 439 000 fr.), pour l'amélioration du commerce, de l'industrie et de l'agriculture (3 250 000 fr.), dont plus de $\frac{3}{4}$ million pour le bétail bovin et la race chevaline; pour le Polytechnicum (800 000 fr.) et pour les beaux-arts fr. 100 000; si ces subsides, fort légitimes, disons-nous, se justifient davantage, sont plus urgents que ceux que la Confédération allouerait pour l'éducation de la jeunesse scolaire.

« N'y a-t-il pas, s'écrie-t-il, des torrents à endiguer, des champs et des chemins à améliorer, des intérêts en jeu concernant l'ennoblissement de notre peuple? Est-il juste et équitable que, dans un Etat démocratique, on accorde chaque année des subventions fédérales considérables pour des écoles supérieures, fréquentées par à peine le 5 0/0 de la population, et qui, en majorité, sont d'ailleurs dans une position favorisée, et que pour les 95 0/0 restants, c'est-à-dire pour la grande multitude, on ne fasse aucun sacrifice? »

La question de l'intervention fédérale a d'ailleurs subi une heureuse évolution. Avant 1882, date de l'effondrement du projet Schenk, elle se présentait sous la forme d'une législation fédérale, de lois et d'ordonnances qui auraient apporté une certaine perturbation dans les affaires cantonales, en diminuant une compétence chère aux cantons; on pouvait craindre des conflits, des frottements incessants avec le nouveau rouage improvisé. C'est ce qui a froissé alors nombre de Confédérés. Primitivement, l'intervention de la Confédération avait un caractère politique, aujourd'hui c'est une question d'économie sociale. C'est ainsi que l'a compris du moins M. Curti dans sa motion de juin 1893, prise en considération au Conseil national par 81 voix contre 35.

Voici les termes de cette motion : Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport et des propositions sur la question de savoir si, en exécution des dispositions de l'art. 27 de la C. F., qui prescrit aux cantons un enseignement scolaire suffisant, ceux-ci ne doivent pas être appuyés par des subventions de la Confédération, dans la mesure où l'état des finances fédérales le permettra. On le voit donc, il ne s'agit plus de légiférer, de créer de toutes pièces un organisme fédéral de surveillance scolaire, ce qui aurait pour conséquence l'éclosion d'une levée de fonctionnaires, d'inspecteurs fé-

déreaux, véritable épouvantail pour un grand nombre de citoyens qui voient avec raison dans le fonctionnarisme et la bureaucratie un fléau pire que les dix plaies d'Égypte.

Les promoteurs de l'intervention fédérale le savent fort bien ; ils ont appris par une expérience plusieurs fois répétée que le peuple suisse est jaloux de ses libertés et qu'il ne cède qu'à bon escient une parcelle de sa souveraineté cantonale. C'est pourquoi ils présentent l'idée de l'intervention sous la forme anodine de subventions. Cette volte-face, dictée sans doute par l'expérience et par une intelligence plus nette des besoins actuels, cache-t-elle quelque piège ? Devons-nous dire, en parlant de l'intervention : « Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille ? » Nous ne le pensons pas. Autant nous aurions été hostiles à l'idée d'une législation fédérale centralisant l'instruction primaire, autant le système des subventions nous paraît naturel et conforme à un intelligent fédéralisme. N'est-il pas normal, parfaitement logique, que le produit des monopoles, des péages et autres ressources que la Confédération draine depuis bientôt 25 ans au détriment des cantons revienne en partie à ceux-ci sous forme de subventions ? La sève tirée des racines ne se répand-elle pas abondamment dans toutes les parties de l'arbre sous forme de feuilles, de fleurs et de fruits ? Et quand même une notable portion des ressources fédérales serait détournée des frais d'armement et du budget des fortifications au bénéfice de l'instruction primaire, nous y applaudirions des deux mains.

Il est clair que la Confédération aura le droit de s'assurer par un contrôle sérieux de l'emploi des subventions scolaires, comme elle le fait pour le bénéfice réparti aux cantons sur le monopole de l'alcool. Il n'y a rien là d'offensant pour la dignité des États confédérés, pour autant que ce contrôle sera fait avec tact et discrétion. M. Balsiger ne nous dit pas comment il entend pratiquement le rôle nouveau qu'assumera la Confédération en distribuant les subsides, mais il a foi dans la sagesse et le patriotisme des autorités fédérales. Nous voulons faire comme lui et nous associer pleinement au vœu par lequel il clôt son chaleureux plaidoyer : « Puisse notre siècle, qui touche à son terme, assister encore à la réalisation de cette belle œuvre, entreprise sur la base d'une franche et commune entente et pour le bonheur futur de notre chère patrie ! »

H. GALLIOZ.

Les « Pensées » de l'ÉDUCATEUR

Sois bon, mais avec simplicité, car l'orgueil de la vertu est le plus insupportable de tous.

Garde l'espérance d'une autre vie : c'est là que les mères retrouvent leurs fils.

G. SAND.

Si tu voulais remercier Dieu pour toutes les joies qu'il te donne, il ne te resterait plus de temps pour te plaindre.

RÜCKERT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Un acte démocratique.** Le *Vidua*, journal pédagogique français, publie dans son numéro de samedi dernier, 8 courant, une lettre ouverte adressée à M. le ministre de l'Instruction publique, lettre dans laquelle son auteur plaide la cause des *Associations amicales d'instituteurs*.

Sous ce titre : « D'où lui viendra la lumière », le même auteur dit : « Dans les questions d'enseignement, le personnel joue un rôle trop passif. Certes, nous avons pleine confiance dans les hautes lumières de nos chefs, et nous nous inclinons devant leur supériorité intellectuelle. Mais pourquoi faire fi de nous, modestes praticiens, et de notre expérience ? Pourquoi ne pas nous consulter sur les réformes projetées et prêter l'oreille à celles que nous estimons nécessaires ? Ces avis, que nous serions appelés à formuler au sein de nos associations, après une étude complète et des discussions approfondies, éclaireraient aussi bien l'administration que les rapports les plus savamment rédigés. »

En regard de ce qui précède, nous tenons à reproduire *in extenso* ici, la circulaire que le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel vient d'adresser à la Commission consultative pour l'enseignement primaire, aux Commissions scolaires, aux membres de la Société pédagogique et aux membres du Corps enseignant en général.

TIT.

Le Conseil d'Etat a obtenu du Grand Conseil le retrait du projet de loi sur l'enseignement secondaire en vue d'établir une meilleure coordination dans notre législation scolaire complète. A cette occasion, le Département de l'Instruction publique a reçu diverses demandes relatives à la révision de plusieurs chapitres de la loi sur l'enseignement primaire. Les articles qui sont spécialement l'objet d'une demande de révision sont les suivants : 8, 10, 22, 23, 31, 34, 69, 92, 101, 102, 103, 104, 105, 118.

Dans le but de faciliter la préparation du projet de codification des lois sur l'Instruction publique, nous venons prier les Autorités scolaires et tous ceux qui s'intéressent à l'Instruction de la jeunesse et à la bonne organisation des écoles, de nous faire part de leurs observations et de leurs expériences à l'égard de la loi de 1889. Le nouveau texte des lois scolaires diverses doit nécessairement tenir compte de toutes les modifications et adjonctions apportées à ces lois depuis leur promulgation, et il est naturel de profiter de cette refonte générale pour y introduire toutes les améliorations dont elles peuvent être susceptibles.

Comme il importe que ce travail assez considérable ne soit pas renvoyé à une date trop tardive, vous nous obligerez en nous faisant part de vos opinions, que vous pouvez consigner dans la marge du document ci-joint, jusqu'au 30 avril prochain. Si nous ne recevons aucune réponse à cette date, nous envisagerons que vous ne sollicitez aucune modification à la loi de 1889.

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à cette étude, et nous vous prions d'agréer, TIT., l'assurance de notre respectueuse considération.

Le Chef du Département de l'Instruction publique.

(signé)

ED. QUARTIER-LA-TENTE.

Si l'auteur de la lettre citée au commencement de notre correspondance vient à lire ce qui précède ne s'exclamera-t-il pas avec maints instituteurs de tel canton suisse, romand même, où les associations pédagogiques ne sont guère en odeur de sainteté : « Ce qui n'est encore qu'un rêve est donc déjà une réalité autre part. Voilà qui s'appelle agir démocratiquement. »

Ajoutons que des conférences vont être convoquées dans les districts du canton. Là, sous la présidence de MM. les Inspecteurs, les membres du Corps enseignant

seront appelés à discuter la loi actuelle et à présenter toutes les demandes de modifications que l'expérience leur aura suggérées.

Nous attendons les meilleurs résultats de cette consultation, que tous ceux qui en sont l'objet considéreront avec nous comme une haute marque de confiance. C'est, en outre, un pas de plus fait vers l'union étroite et féconde de l'administration et du personnel, la sagesse et le dévouement de celui-ci répondant à la confiance et à la sollicitude de celle-là.

C. HINTERLANG.

VAUD. — « La Reine Berthe », Payerne. — Sur la proposition de sa Section des Décors, le Comité d'organisation a décidé de confier la confection des douze grands décors qui comportent cette pièce à notre compatriote M. Ch. Vuarniaux, à Genève, déjà si avantageusement connu par de nombreux travaux en Suisse et à l'étranger, par exemple, l'adjudication, après concours, de la décoration complète du grand théâtre d'Avignon, en France. Ces décors, d'une grande variété, seront reconstitués aussi exactement que possible, à l'aide de tous les documents dont on dispose sur cette lointaine époque.

D'autre part, sur le préavis de la Section des Costumes, la fourniture de ceux-ci a été donnée à la maison Küsser de Bâle, après présentation de nombreux croquis signés du peintre Jansin. La représentation de *la Reine Berthe* à Payerne, tant par son inspiration que par le côté matériel, sera donc une entreprise entièrement nationale.

Costumes et décors sont déjà en œuvre.

L'auteur, M. Ad. Ribaux, a lu au Comité le prologue et l'épilogue de son drame. Ceux-ci sont renvoyés à la Section littéraire pour examen et propositions, les représentants de cette section — retenus par les répétitions — ayant été empêchés d'assister à cette lecture.

FRIBOURG. — Cours d'instruction pour maîtres de dessin pour la Suisse romande. L'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg fera donner, du 15 mai au 15 août 1899, un cours d'instruction destiné à former des maîtres de dessin pour cours professionnels.

Le programme, analogue à celui des cours donnés à Winterthour pour la Suisse allemande, prévoit 12 heures de leçons par semaine et comprend les branches suivantes : éléments de projections, dessin à main levée, dessin d'ornement et étude des formes ornementales, méthodologie du dessin, dessin professionnel pour les arts industriels, histoire de l'art et étude des styles et des couleurs, modelage, perspective linéaire.

La Confédération accordera à chaque participant une subvention égale à celle qu'il recevra de son canton.

On peut obtenir un programme de ce 1^{er} cours d'instruction en s'adressant à la Direction de l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg.

Souhaitons que de nombreux maîtres profitent de l'avantage qui leur est offert.

ZURICH. — Répondant aux vœux du corps enseignant primaire et secondaire, le Conseil d'Education a organisé une série de trois cours, de 50 participants chacun, pour faire connaître aux maîtres la nouvelle *Ecole fédérale de gymnastique*. Les participants reçoivent une indemnité de 5 fr. par jour et les frais de voyage leur sont remboursés.

Le 15 mars dernier, le corps de M. A. Pfenninger, de Wald, ancien professeur de mathématiques et, pendant trois ans, directeur de l'Ecole normale de Küssnacht, a été inhumé au crématoire de Zurich. M. Pfenninger s'était retiré à Utikon, l'automne dernier.

TESSIN. — Il vient de paraître à Lugano une élégante plaquette qui renferme toutes les adresses, lettres, télégrammes et félicitations diverses envoyées à M. le professeur Giovanni Nizzola, actuellement directeur des écoles communales de Lugano, à l'occasion de la cinquantième année d'enseignement de notre collègue tessinois. La brochure, qui est ornée du portrait du pédagogue de Lugano, a pour titre *Nel cinquantésimo anno di magistero del Prof. Giovanni Nizzola, 1848-1898*. Lugano, Tipografia Traversa, 1899.

Revue des journaux

Que ceux qui peuvent le faire ne manquent pas de lire, dans la *Revue Blanche* du 25 mars 1899, la conférence donnée par M. Ferdinand Huisson, professeur de pédagogie à la Sorbonne, sur le *Décor présent de la jeunesse*. Le conférencier insiste sur la grande diversité des circonstances où, jeunes et vieux, nous avons abordé la vie publique. Il cite un exemple typique : « La France a la liberté de la presse. Oui, mais ce rêve de notre jeunesse est presque le cauchemar de la vôtre. Vous sentez bien qu'il n'y a pas moyen de la supprimer, cette presse libre dans le mensonge, libre dans la calomnie et libre dans l'ordure, seulement vous vous dites tout bas : ce peuple en mourra ». Il conjure la jeunesse de tenir ferme aux institutions républicaines et au parlementarisme, car il n'est pas sûr que l'antique virus du despotisme royal, impérial et démagogique soit à jamais éliminé des veines des Français. Il recommande aux jeunes la philosophie de l'effort, la doctrine du méliorisme. Peu importe le mot, au reste. L'essentiel, c'est de la pratiquer, cette philosophie, saine et virile, seule capable de lutter contre le péril national. A toute démocratie qui veut vivre, il faut une élite qui en soit le cœur et le cerveau. M. Huisson se représente cette aristocratie intellectuelle remplissant cet office, aidant la raison publique à se dégager, répandant la lumière, répandant l'amour.

Décidément l'idée des promenades et des voyages d'instruction fait son chemin. On possédait déjà sur cette question toute une littérature, à laquelle vient s'ajouter le *Bulletin de l'œuvre des voyages scolaires*. Le directeur de la publication est M. A.-E. André, président de l'œuvre des voyages scolaires, à Reims, l'ardent propagateur en France de l'idée des courses d'études. Le périodique porte comme suscription les mots de Montaigne : *je voudrais qu'on commençast à le promener dès sa tendre enfance et ceux de voir, c'est savoir et vouloir*.

M. André est pour le pays rémois ce que Rodolphe Töpffer a été pour nous. Il se fait l'apôtre des courses pédestres. Le premier numéro de son journal trimestriel est superbe. La couverture est ornée d'un dessin exquis. Un avertissement de M. André met le lecteur au courant des tendances du journal. Faire connaître par la vue les sites pittoresques, les richesses naturelles et artistiques, les cultures et les industries, les lieux et les monuments historiques du département de la Marne et de la région avoisinante, est un excellent moyen d'aider à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, et de recueillir au fond des cœurs l'amour de la « petite patrie », l'orgueil et le respect de la terre natale.

M. André a cédé à l'espérance de développer chez les écoliers le

gout et l'habitude bienfaisante de l'observation directe, ainsi que l'esprit d'initiative et d'entreprise.

Il vaut vraiment la peine de lire dans ce numéro-spécimen la belle préface qu'y a placée M. Jules Payot, inspecteur d'Académie de la Marne, auteur de *l'Education de la volonté*.

« Nous voulons faire de vous de bons petits patriotes, énergiques, courageux, pleins d'un sain enthousiasme, et si nous vous voulons joyeux, c'est parce que nous savons que la joie est le plus énergique fortifiant des volontés ».

Et quelle caisse d'épargne merveilleuse qu'un voyage scolaire ! On y met quelques francs pour chacun de vous et vous en retirez de la joie pendant le voyage et des souvenirs heureux pour toute la vie, une vigueur accrue, un sang plus généreux, des sentiments d'une valeur inappréciable : l'admiration, l'enthousiasme, la confiance en votre force, sans compter les connaissances acquises en route, l'intelligence devenue plus « débrouillarde ». Profit plus grand encore : on part camarades, on revient amis pour la vie.

Nous ne saurions trop recommander aux instituteurs qui peuvent s'imposer cette dépense de 3 fr. de s'abonner à cet intéressant Bulletin. Nous pensons que toutes nos bibliothèques scolaires, celles en particulier de nos collèges communaux, devraient tenir à honneur de s'y abonner.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. André, inspecteur scolaire, à Reims, et pour les abonnements, à M. Lapie, rue de Courcelles, 11, Reims.

Le Conseil municipal de Paris vient de décider que le nom de M. Pécaut, inspecteur général de l'instruction publique, organisateur de l'Ecole normale supérieure de Fontenay aux Roses, serait donné à une rue de Paris.

N'est-ce pas tout d'abord à Fontenay, sur le fronton de l'école qu'il a créée, qu'il a dirigée jusqu'au jour où ses forces l'abandonnerent, que son nom devrait être inscrit ? L'école de Fontenay devrait s'appeler *Ecole Félix Pécaut*.

Dans les *Monatsblätter für das Schulfach*, M^{me} Balliet, professeur de gymnastique à Genève, dont *l'Educateur* a déjà mentionné la belle conférence sur *La propreté à l'école*, prononce un plaidoyer serré contre le corset dans les leçons de gymnastique et propose d'adresser une requête à nos autorités scolaires pour qu'elles examinent s'il n'y aurait pas lieu d'établir un règlement sur l'hygiène du vêtement pour la leçon de gymnastique.

Son appel sera-t-il enfin entendu ?

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Au moment où dans tous les pays civilisés l'on s'occupe des œuvres dites post-scolaires et de l'organisation de l'école complémentaire et des cours d'adultes, nous devons signaler l'ouvrage de Charles Dupuy, *Conférence pour les adultes* (1^{re} série). Prix fr. 2,50.

Un nouveau périodique international. Sous les auspices d'un groupe d'initiative de plus de cent soixante personnes, hommes et femmes de tous pays, de toutes opinions politiques et religieuses, la *Revue de morale sociale* vient de paraître. Ce périodique s'est donné la tâche d'élucider le problème si encombré d'erreurs et de préventions des relations morales et sociale entre les deux sexes. Questions de morale, de droit, de pédagogie et d'économie politique, études scientifiques et littéraires, tels sont les sujets abordés par la *Revue*. M. Louis Brudel, professeur à l'Université de Genève, en est le directeur. Bureaux, Place du Port, 1.

Signalons aux maîtres de langues vivantes l'excellente étude qui accompagne le programme du Gymnase de Kreuznach, dirigé par notre ami, M. le Dr Charles Wehrmann : *Wider die Methoden-Künstelei im neusprachlichen Unterricht*. Les huit conclusions de ce travail sont à méditer.

BIBLIOGRAPHIE

Les premiers pas. Lectures graduées et illustrées par quelques amis de l'enfance.

Second recueil. Sixième édition. Lausanne. F. Payot, libraire-éditeur.

Voici un joli volume de 176 pages, solidement cartonné, illustré de nombreuses gravures. Ce second recueil n'est pas moins connu que le premier : il occupe déjà une place honorable dans la liste de nos ouvrages scolaires élémentaires. La matière est variée, intéressante, bien à la portée des jeunes élèves; le domaine de la nature, le monde animal surtout, en fournit la plus grande part.

Les auteurs ont voulu intéresser, récréer et moraliser agréablement; le souci exclusif d'instruire ne paraît que dans la deuxième partie du volume. Les auteurs ont, en effet, compris que la lecture élémentaire ne peut être d'abord qu'un exercice d'application; les connaissances générales sont données dans les autres leçons. A cet égard, nous ne pouvons qu'approuver pleinement le choix et la nature des sujets. Le style est irréprochable: correct, agréable, clair et varié. Il y a quelques morceaux en vers; malheureusement, ils sont en trop petit nombre et plusieurs d'une mémorisation un peu difficile.

La présente édition est très soignée. Ce petit ouvrage rendra de bons services dans les classes élémentaires de deuxième année scolaire, à côté des manuels moins récréatifs.

U. B.

Il paraît ces jours, chez M. F. Payot, libraire à Lausanne, un nouveau manuel pour l'enseignement de l'allemand :

Deutsche Stunden. Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif, par Hans Schacht, professeur aux Ecoles normales. — Première et seconde année.

Petite histoire de la Suisse, à l'usage des écoles primaires, par J. Magnenat. La cinquième édition de cet ouvrage vient de paraître chez M. F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne.

Il fallait que mes enfants reconnussent, dès l'aube jusqu'au soir, et à chaque instant de la journée, sur mon front et sur mes lèvres, que mon cœur était à eux, que leur bonheur était mon bonheur, et leurs plaisirs, mes plaisirs.

PESTALOZZI.

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur (1^{re} année).

Son a.

Introduction. — (Destinée à éveiller l'intérêt). — Qui frappe parfois aux fenêtres de notre classe ? (les oiseaux).

Que viennent-ils faire ?

Parmi les oiseaux que vous connaissez, lequel est le plus gros ? (le corbeau).

Quelle est sa couleur ?

À quel autre oiseau vous fait-il penser pour la grosseur ? (au pigeon).

Qui a entendu le cri du corbeau ? Dites-le moi ?

Ouvrez maintenant votre bouche comme le corbeau ouvre son bec lorsqu'il veut faire entendre sa voix. Faites à votre tour sortir une voix, un son de votre son, en ayant soin de tenir votre bouche exactement comme en cet instant.

Indication du sujet. — Nous voulons parler un peu de ce son a.

Impression auditive. — Nous employons beaucoup de mots dans lesquels on l'entend. Voyons qui en pourra découvrir un. (Les enfants en nommeront plusieurs, les répéteront lentement, et devront pouvoir dire si le son a est au commencement ou à la fin du mot).

L'un d'eux a trouvé le mot Emma.

Impression visuelle. — Écrivons ce mot, et lisons-le lentement (le maître aura soin de laisser une petite distance entre chaque lettre).

Qui voit a ? (Si la leçon a été bien donnée, chaque enfant doit pouvoir le montrer sans aucune hésitation et même en témoignant d'un vif plaisir).

Examinez ensuite la forme de la lettre et la comparer aux deux déjà connues : i et n.

Reproduction de la forme. — Essayons de dessiner ensemble en l'air un grand a. Répéter plusieurs fois cet exercice en comptant, dans le but d'habituer immédiatement l'enfant à l'écriture de la bonne manière (le maître dessine de la main gauche).

Reproduire ensuite la lettre sur l'ardoise ou dans le cahier.

CLARA BAUDAT.

RECITATION

Les écoliers et la fernule.

Dans l'école encor solitaire,

Deux enfants attendent : que faire ?

— Vois la fernule qui pend là.

On ne nous voit pas, brûlons-la.

— Enfants, on peut vous reconnaître !

Le clou va le redire au maître.

— Alors cachons-les tous les deux.

— Le trou le redira bien mieux.

Rien ne se sait, rien ne se cache.

Qui ne se trahisse et se sache.

An village, l'écolier éloigné de la maison d'école arrive parfois trop tôt, d'autres fois trop tard. Pourquoi ? — Quand il fait froid, en hiver, la salle est ouverte avant l'heure des leçons et les enfants peuvent entrer. Si le maître n'est pas là, que feront-ils ?

Écoutez ce que se proposaient de faire dans une classe, deux écoliers, avant l'arrivée du maître.

Lecture des deux premiers vers par le maître. Reproduction par l'élève en langage ordinaire. Explication du mot *solitaire*. Écriture au tableau noir. Lecture par l'élève.

Qu'est-ce que l'enfant n'aime pas voir à l'école ? Que craint-il ? — Lecture et écriture des deux vers suivants. Valeur du *lire*. — Étude de cette partie, comme celle de la première.

— Comment pouvaient-ils brûler la ferule ? Quelle trace devait laisser leur mauvaise action ?

Lecture des vers 5 et 6. Même série méthodique. — Ces dernières paroles ont-elles été réellement prononcées ? — C'est une réflexion, un avertissement intérieur adressé aux deux enfants par leur conscience. Comment le dieu pouvait-il révéler au maître le méfait des écoliers ? — Était-il possible de le faire disparaître ? Quelle trace serait restée après cela ?

Lecture des vers 7 et 8 : étude méthodique, écriture au tableau noir.

— En définitive, qu'ont fait les deux enfants ? Ont-ils eu raison ? Pourquoi ?

Le mal se découvre tôt ou tard : parfois il échappe aux hommes, mais Dieu le voit toujours.

Lecture de la conclusion morale ; écriture, étude méthodique. Lecture générale du morceau. Dialogue : un troisième élève dit la partie narrative.

Pourquoi les deux écoliers ne devaient-ils pas prendre la ferule ? — Quel sentiment les poussait à cela ? — Que serait-il arrivé s'ils avaient cédé à cette tentation ? — Résistez au mal, si vous voulez être heureux, en paix avec Dieu, avec vous-même et avec les hommes.

Copie soignée de la poésie. Mémorisation à domicile.

F. BAUD.

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

La forêt.

I. — *Intuition* : Promenade dans la forêt pour reconnaître : a) les principaux arbres et plantes ; b) une clairière avec les petits fruits qu'on y peut cueillir ; c) quelques animaux et oiseaux, et si possible une source.

II. — *Entretien*, soit causerie sur les arbres, les autres plantes, les petits fruits, les animaux, les oiseaux, les sources ; — la forêt en hiver, abri contre les vents et les tempêtes¹.

III. — *Vocabulaire* découlant de l'entretien et qui pourra renfermer les mots suivants : forêt, forestier — ière, sapin, pin, mélèze, if, hêtre, chêne, frêne, érable, châtaignier, genévrier, aubépine, etc. ; — essence, poix, résine, bois, écorce, branche ; — clairière, fraise, fraisier, framboise, framboisier, ronce, mûre ou mûron, myrtille ou airelle ; — lièvre, renard, chevreuil, écureuil, merle, grive, rossignol, mésange, geai, hibou, etc. ; — bûcheron, scie, hache, coin, mailloche, etc.².

IV. — *Résumé* de l'entretien, et *canon* (plus ou moins détaillé, suivant l'âge des élèves) qui comprendra entre autres :

a) Introduction, soit indication de la promenade faite ; b) les principaux arbres ; c) les fruits de la clairière ; d) quelques animaux et oiseaux ; e) fraîcheur et ombrage, sources ; f) abri contre les vents ; g) la forêt en hiver.

V. — *Rédaction individuelle*.

VI. — *Dictée*, Les forêts (voir ci-après).

P.-E. DE RIZ.

¹ Nous ne croyons pas nécessaire de détailler la causerie : passer les principaux points nous paraît suffisant.

² Ce vocabulaire doit être soigneusement copié et appris.

DICTÉES

Degré inférieur.

Le verger de mon oncle.

Le verger de mon oncle est très beau. Il est entouré d'un mur. Dans ce verger pousse une herbe verte et drue. On y remarque aussi de grands arbres : des pommiers, des poiriers, des pruniers, des cerisiers. Mon oncle aime son verger. Pendant les chaudes journées de l'été, il se repose à l'ombre des arbres. Il écoute les chants des oiseaux. Il regarde son agneau qui broute l'herbe tendre.

La jeune Marie.

Marie est une bonne petite fille. Elle soulage sa mère de tout son pouvoir. Le matin, avant de partir pour l'école, elle lave son petit frère. Elle porte de l'eau et du bois. À midi, elle prépare la table pour le repas. Elle range les assiettes, les verres, les cuillers, les fourchettes et les couteaux. Le soir, Marie ne reste pas inactive. Elle fait les commissions ; elle garde son petit frère ; elle tricote des bas. En toute occasion, elle cherche à se rendre utile.

F. MEYER.

Degré intermédiaire.

Les forêts.

Les forêts couvrent les pentes de nos collines et de nos montagnes ; elles embellissent la nature ; elles sont une vraie richesse pour le pays. Les forêts conservent la fraîcheur et l'humidité. En été, leur ombre est très agréable, il fait bon y faire des promenades. On y voit beaucoup d'arbres forestiers, comme le sapin, le mélèze, le chêne, le hêtre, et d'autres encore. Plusieurs oiseaux habitent la forêt ; ils y font leurs nids et chantent du matin au soir. Dans les clairières, on cueille de bons petits fruits, des fraises, des framboises, des myrtilles, des mûres (ou mûrons). En hiver, la forêt retentit des coups de hache des bûcherons. Les chasseurs y cherchent les lièvres, les chevreuils, les écureuils et d'autres animaux sauvages.

F.-L. DE RUAZ.

Degré supérieur.

La Suisse.

Jadis les voyageurs évitaient la Suisse à cause de l'âpreté de ses gorges et de la difficulté de ses chemins. Ses montagnes étaient fort redoutées ; la plupart des routes commerciales faisaient de grands détours pour n'avoir pas à traverser les hauts massifs des Alpes.

Maintenant, au contraire, les étrangers se portent en foule vers la Suisse pour contempler ses glaciers, ses escarpements, ses cascades ; de tous les pays du monde, c'est précisément celui dont on s'écarterait le plus autrefois qui, de nos jours, est le plus visité. Une passion nouvelle est née parmi les hommes, celle des montagnes ; de là ces multitudes sans cesse renaissantes qui vont contempler le Léman, le glacier du Rhône, les neiges de la Jungfrau.

La Suisse est devenue comme une terre commune pour tous ceux dont le cœur bat d'émotion à la vue des grands spectacles de la nature ; il semble qu'une existence est incomplète lorsqu'il lui manque la joie d'un voyage dans les grandes Alpes. Le nom même de la Suisse évoque dans l'esprit l'idée des paysages incomparables, et toutes les régions de l'Europe sont parsemées de « petites Suisses », ainsi nommées parce que dans leurs sites, ou majestueux ou charmants, on revoit quelques traits de l'admirable contrée.

Par l'histoire de ses habitants, ses institutions politiques, le groupement des nationalités qui la composent, la Suisse est aussi l'un des pays qu'il importe le plus d'étudier.

(L'École moderne, 22 janvier 1899).

ELISÉE RECLUS.

HISTOIRE

L'homme des bois. (Suite.)

III. IL FAUT VIVRE.

1. *Causerie des élèves.*

2. La nuit s'est passée sans incident. Le sommeil a bien été brusquement interrompu par des hurlements sauvages. Le père s'est plus d'une fois soulevé sur sa couche de feuilles, cherchant à percer du regard les ténèbres qui l'environnent, puis, rassuré à moitié, il se couche et se rendort. Mais avec quelle joie il salue l'aube blanchissante, ou le premier rayon de soleil qui arrive jusqu'à leur cachette. Il se lève, et, par quelques mouvements rapides, il ramène l'élasticité et la chaleur dans son corps engourdi. Que va-t-il faire maintenant ? Il faut tout d'abord chercher quelque chose à manger, car ses enfants, à leur réveil, crieront la faim. Dire nécessité ! ou trouver à manger ?

En automne, c'est chose aisée. Sous les chênes et les hêtres, le sol est jonché de glands et de faînes ; les noisetiers tendent leurs branches près du sol ; quelque pommier ou pommier sauvage chargé de fruits se trouve peut-être dans le voisinage. A la lisière du bois brillent les fruits écarlates de l'églantier, les grappes de l'épine-vinette et du cornouiller ; les ronces flexibles ploient sous le poids des baies noires. Mais qu'il prenne garde, parmi tous ces trésors que lui offre l'automne, comme une bonne mère, il se cache des fruits dangereux, qui pourraient causer sa mort et celle des siens. Il le sait, et il a vu peut-être un de ses enfants tomber et se rompre à terre dans d'horribles convulsions pour avoir goûté à une espèce de cerise que vous connaissez bien : la belladone. Il flaire avant de prendre, pensant instinctivement que ce qui sent bon ne peut pas être mauvais. Il observe aussi les oiseaux et les insectes dans leurs préférences. Il a vu l'écureuil ouvrir les noisettes avec ses dents, il l'imite encore. Il a vu le sanglier et sa nombreuse famille de marçassins se repaître des glands et des faînes tombés à terre, il recueille ces graines et les ajoute à sa provision. Joyeux, il retourne vers les siens. Ils seront dans l'abondance pour quelques semaines.

Mais l'hiver viendra : les réserves s'épuiseront insensiblement sans qu'il soit possible de les renouveler. Ils connaîtront alors la faim, l'horrible faim qui tennaille les entrailles ! Vous ne la connaissez pas, vous ! Il faudra bien chercher autre chose. Pressé par le besoin, l'homme se jettera sur tout ce qui lui paraît mangeable, même sur les cadavres d'animaux abandonnés par les fauves. Il apprendra à manger de la chair. — Puisque les loups, les ours se nourrissent de viande, pourquoi ne le ferais-je pas aussi ? — Tel sera son raisonnement, et il se fera carnassier. La première impression sera du dégoût peut-être ; mais il l'aura bien vite surmontée, car il faut vivre.

Bientôt il ne se contentera plus de ce qu'il aura trouvé, des restes des fauves ; il cherchera à se procurer lui-même cette chair nourrissante qui remplace si bien les fruits de la forêt. Il attaquera d'abord les petits animaux, les oiseaux, puis les grosses bêtes, et même les fauves contre lesquels il faut bien aussi qu'ils se défende. Il sauvera ainsi deux fois sa vie !

P. HEXENAZ.

Recherches des élèves

(pour la leçon suivante.)

L'homme des bois va se mettre en chasse. Comment s'y prendra-t-il pour attaquer les grosses bêtes ou pour se défendre ? Quelles seront ses premières armes ? Comment fera-t-il pour se les procurer ?

(Les élèves apporteront dans la leçon suivante les armes qu'ils auront eux-mêmes inventées.)

(A suivre.)

QUESTIONS D'EXAMENS

Jura bernois.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Printemps 1899.

Questions posées aux examens de sortie anticipée de l'école (art. 60 de la loi sur l'instruction primaire du canton de Berne du 6 mai 1894).

Histoire religieuse.

1. Nommez les grandes divisions de la Bible.
2. Quels sont les principaux titres de Moïse ?
3. Comment appelle-t-on la période qui a suivi la conquête du pays de Canaan ?
4. Qu'est-ce qui caractérise cette période ?
5. Quelle a été l'œuvre la plus marquante du 3^{me} roi d'Israël ?
6. Citez 4 prophètes de l'ancienne alliance.
7. En quels termes Jean-Baptiste recommande-t-il la pratique de la charité ?
8. Par quoi J.-C. se distinguait-il pendant son enfance ?
9. Un péager qui devint l'un des 4 évangélistes.
10. Que nous enseigne l'histoire de la pite de la vigne ?
11. Que nous apprend J.-C. par la parabole du bon Samaritain ?
12. Que devons-nous faire à l'égard de ceux qui nous ont offensés ?
13. Quelle est la parabole qui nous enseigne que nous devons chercher à développer nos facultés, quelles qu'elles soient ?
14. Quel est le livre qui nous raconte l'histoire des disciples de Jésus après la mort de leur maître ?
15. Que rappelle aux chrétiens la fête du Vendredi-Saint ?
16. Quel est le caractère fondamental de la religion de Christ ?
17. La dernière parole de Jésus sur la croix.
18. On lui fonde la 1^{re} église chrétienne ?
19. Qui fut le premier martyr de la foi chrétienne ?
20. Quel était le plus instruit des apôtres ?

Histoire suisse.

1. Quel événement important s'est accompli dans notre pays 100 ans après la fondation de Berne ?
2. Citez une touchante parole du héros de Sempach.
3. Contre qui et dans quel but les Appenzellois ont-ils lutté au commencement du XV^e siècle ?
4. Quelle faute ont commise les Suisses en faisant la conquête de l'Argovie ?
5. Dans quel siècle a vécu Jean Gutenberg et quel service a-t-il rendu à la civilisation ?
6. Les cantons admis dans la Confédération après la guerre de Souabe ?
7. Le roi de France qui battit les Suisses à Marignano ? Quand ?
8. Qu'allaient alors faire les Suisses en Italie ?
9. Quel service important Rodolphe de Wettstein a-t-il rendu à la Suisse ?
10. Quelle circonstance a fourni aux Bernois l'occasion de faire la conquête du Pays de Vaud ?
11. Quelle conséquence immédiate a eue pour les Vaudois la conquête de leur pays par les Bernois ?
12. Qui furent les deux principaux promoteurs de l'invasion française ?
13. Quelle constitution eut la Suisse de 1803 à 1813 ?

14. Quelle dure obligation la Suisse avait-elle à remplir envers son protecteur pendant cette période ?
15. Depuis quand le Jura bernois fait-il partie de la Suisse ?
16. Dans quelles circonstances Ulrich Gessenheim, de Nidau, a-t-il joué un rôle important ?
17. Il y a eu 2 combats à Gislikon, près de Lucerne, quand et dans quelles guerres ?
18. Nommez quelques bienfaiteurs de notre pays ?
19. Quand la diète suisse a-t-elle cessé d'exister ?
20. L'autorité législative de la Confédération : celle de notre canton. Où siègent-elles ?

Géographie.

1. Nommez les districts du sud du Jura bernois.
2. Où a-t-on établi un asile pour les aliénés dans le Jura bernois ?
3. Quelle route relie le Petit Val à la vallée de Delémont ?
4. Quelle rivière fait la limite entre l'Alsace et le Jura ?
5. Quelles industries y a-t-il dans le district de Branne ?
6. Quelles sont les trois localités les plus peuplées du canton de Berne ?
7. Où la Grande-Emme a-t-elle sa source ?
8. Nommez trois localités de l'Emmenthal ?
9. Citez une usine électrique dans la Haute-Argovie.
10. Citez quelques localités historiques (champs de bataille) dans les environs de la ville fédérale.
11. Nommez quelques sommets des Presalpes bernoises.
12. Nommez les deux grandes races de bétail bovin que nous avons en Suisse.
13. Nommez quelques affluents du Rhône en Valais.
14. Citez les noms de quelques lacs tessinois.
15. Quelles sont les principales stations balnéaires des Grisons.
16. Quelle chaîne de montagnes y a-t-il au N. du lac de Wallenstadt ?
17. Nommez quelques pêcheries sur le Rhin.
18. Quelles sont les principales industries du canton de Zurich ?
19. Quelles sont les lignes de chemin de fer partant d'Olten ?
20. Nommez quelques sommets du Jura neuchâtelois.
21. Citez quelques monuments, quelques curiosités de la ville de Genève.

(A suivre).

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Degré intermédiaire.

MATÉRIEL POUR LE LEÇON : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Un tablier d'enfant.} \\ \text{Une toile d'oreiller.} \\ \text{Un corsage avec coutures surfilées.} \end{array} \right.$

Couture anglaise appelée aussi couture double.

Cette étude précède celle de la couture rabattue. Une indienne ou une étoffe de coton à deux faces serait préférable à la toile pour cette première leçon.

La couture que vous allez apprendre à faire se nomme couture anglaise (montrant la toile, les côtés du tablier), cherchez un peu combien de lignes de points la forment ? — Deux lignes, deux coutures. — Quelle couture a été faite en dernier lieu ? — Celle qui se voit du mauvais côté de l'objet. — Si les points de la première couture avaient été faits du même côté, les verrait-on mieux ? — Oui. — De quel côté pensez-vous donc que la première couture a été faite ? — Du beau côté de l'étoffe. — Comment nommez-vous le point qui forme cette couture ? —

Point devant. — Oui, les deux coutures se font avec le même point (montrant les coutures du corsage). Comparez la couture anglaise avec celles-ci. — La couture anglaise a meilleure façon. — Pourquoi? — Les bords ne sont pas effilés... on n'y voit pas de gros points. — Elle est donc préférable pour tous les objets soignés. — Si l'on avait de la très grosse toile ou du drap à coudre, pensez-vous que cette couture pourrait s'employer? — Non, à moins de la faire très large... les points devant ne seraient pas assez solides. — Pour quels tissus s'en sert-on? — Les tissus légers. — Quelle est la largeur de cette couture? — Pas tout à fait $1\frac{1}{2}$ cm. — Pour quelle raison ne voit-on pas du tout les bords déchirés de l'étoffe? — Ils sont entièrement cachés dans la seconde couture. — Regardez au travers de l'étoffe: y a-t-il une grande distance entre ces bords et la seconde couture? — Non, ils sont tout près. — Tout près, sans les dépasser, y aura-t-il donc une grande différence de largeur entre ces deux coutures? — Non, la première aura 2 ou 3 fils de moins (faisant voir les coutures en biais du tailleur, puis les coutures de la toile), laquelle de ces coutures sera la plus facile à faire? — Celle qui est droit fil. — En long ou en large? — En long. — Pourquoi? Dans ce sens la toile ne s'étire pas. — Combien de morceaux préparerez-vous pour ce travail? — Deux. — Si je dis : cm. $\frac{25}{12}$, qu'est-ce que cela signifie? — Nous mesurerons 25 cm. dans le sens de la longueur et 12 cm. dans le sens de la largeur. (Toutes les élèves préparent leurs morceaux). Si l'un des bords dépassait l'autre, dans la première couture, la seconde pourrait-elle être bien régulière? — Non, ils doivent être exactement l'un sur l'autre. — Doit-on s'inquiéter des extrémités de la couture? — Oui, à gauche et à droite, rien ne doit dépasser. — Faut-il faufiler? — Ce n'est pas nécessaire, on peut maintenir facilement les bords en cousant. — Sans mentir, comment allez-vous arrêter votre fil? — En faisant quelques points sur le brin. — S'il se casse, comment l'aputerez-vous? — En cousant sur l'extrémité du fil cassé et sur celle du fil nouveau, tout ensemble. — De quel côté faites-vous la première couture? — Du beau côté. (Cet ouvrage fait, la maîtresse reprend) : Ouvrez si bien cette couture qu'elle paraisse repassée; de quel côté coudrez-vous maintenant? — Du mauvais côté. — Que faire à l'étoffe alors? — La retourner. — Que ne doit-on pas voir sortir de la couture? — Des franges. — Prenez-y garde et commencez à coudre.

La maîtresse fait toujours résumer les explications par quelques élèves, avant de passer de la théorie à la pratique. Dans les leçons suivantes, le même exercice sera répété en large d'abord, puis en biais; et dans ce cas, l'élève trouvera la façon de donner aux morceaux réunis la forme d'un rectangle (en plaçant une partie étroite de la toile à côté d'une partie large); la couture conserve alors mieux sa forme, l'œil de l'enfant ne s'habitue pas à quelque chose de disgracieux qui ne le choquerait plus ensuite. Il sera peut-être mieux alors de faufiler, mais ce ne saurait être une règle absolue: la maîtresse est le meilleur juge quant à l'habileté de ses élèves.

Ad. DERRAIS-MAYON.

ÉCOLE ENFANTINE

Exercices de langage préparant à l'enseignement de la lecture.¹

Puisque c'est de son langage que l'enfant tire les éléments de la lecture, il faut avant tout lui apprendre en quoi consiste ce langage. Il arrivera, par des exercices d'analyse et de décomposition, à trouver qu'il se sert de mots et que ces mots présentent des différences et des ressemblances de toute espèce. Les premiers mots du vocabulaire du petit enfant étant des noms, propres ou communs, ce sont ceux-là aussi que le jeune écolier distinguera le plus vite; à ces noms on ajoutera

¹ Cet article fera l'objet de plusieurs entretiens.

un verbe, ensuite un déterminatif, puis un adjectif qualificatif¹. On obtiendra ainsi des phrases que l'on décomposera de nouveau en mots, ces mots en syllabes et ces syllabes en sons.

Nous rattacherons ces exercices à la causerie morale parue dans le premier numéro de ce journal.

Noms propres et noms communs.

Montrer une gravure représentant des garçons.

Qui jouait le mieux aux billes sur la place où les sapins étaient en vente ? (Charles) ; le montrer sur la gravure.

— Et qui jouait avec lui ? (Louis) le montrer aussi.

— Mais ces deux garçons n'étaient pas seuls ; en voyez d'autres qui jouaient avec eux.

Lorsque le tour de jouer de chacun d'eux arrivait, les autres l'appelaient, que lui disaient-ils pour cela ? (son nom).

— Pourriez-vous me dire les noms des compagnons de Charles et de Louis ?

— Combien de noms ne connaissez-vous pas ?

— Pourriez-vous alors me dire, en le nommant, lequel est le plus grand, lequel est assis ?

— Et si vous saviez leurs noms ?

— Voici Paul, puis Emile, Georges et Marcel.

Et maintenant, montrez-moi Emile ?

— (Lorsque les enfants l'ont désigné) : Pourquoi ne montrez-vous pas un autre garçon que celui-ci ? (Parce que lui seul s'appelle Emile).

— Dites-moi un nom et je vous montrerai celui qui le porte ?

— Et quel est le nom de celui-là ?

— Celui d'entre vous dont je dirai le nom se lèvera, un autre frappera dans ses mains, etc.

Faire marcher un enfant et demander qui marche.

— Qui a donné un coup de pied à l'épave de Charles ?

— Et bien ! qu'avons-nous employé souvent pour dire de quel enfant nous parlons, lequel devait exécuter un ordre, etc. ? (Des noms).

— Qu'est-ce qu'un enfant doit donc avoir pour qu'on puisse le désigner, l'appeler, parler avec lui ? (Un nom).

— N'y a-t-il que les enfants qui aient des noms ? (Toutes les personnes).

— Et qui peut s'appeler Médor, Blanchette, etc. ?

— Qui peut porter ces noms ? (Les animaux).

— Connaissiez-vous des noms de personnes et d'animaux ? (Indiquez-m'en).

— Mais dans l'histoire de Noël, on ne parle pas seulement de personnes ; savez-vous encore de quoi ? (Un sapin, des billes, du canal, etc.).

— Et qu'est-ce que tout cela ? (Des choses).

— Que faut-il à chacune de ces choses pour la désigner ? (Un nom).

— Que doit donc avoir chaque chose pour que l'on puisse la désigner ? (Un nom).

Montrer quelques objets et demander leur nom : le nom du bâtiment dans lequel on se trouve ; de ce que l'on voit en regardant par la fenêtre.

Donner quelques noms propres et communs de personnes, d'animaux, de villes, des noms de plantes et de choses et demander qui les porte ; explication : *bateau*, est le nom d'une chose ; *cheval*, est le nom d'un animal ; *Nyon*, est le nom d'une ville.

— Cherchez aussi des noms et dites-moi à qui ils sont ?

Faire trouver des noms employés dans une phrase, par exemple : *Charles* a reçu une jolie *galette* de son *oncle*. — La petite *Jeanne* a vu le *sapin* tout garni d'*aranges*, de *bonbons*, de *fleurs*, de *bougies*. — *Fox* a attendu son *maître* à la porte de la grande *salle*.
(A suivre.)

¹ Il est bien entendu qu'il n'est pas question d'indiquer ces dénominations aux élèves.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ECOLES.

Gérance de l'Éducateur.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours (Vaud).

Ecoles enfantines et d'ouvrages. RÉGENTES. Lausanne. 8 places de régentes, fr. 1600-2000. — *Eysins*. Maîtresse d'ouvrages, fr. 200, 5 mai à 6 h. — *Ursins*. Maîtresse enfantine et d'ouvrages, fr. 500, 5 mai à 6 h. — *La Tour-de-Peilz*. Maîtresse d'ouvrages, fr. 800-1000, 9 mai à 6 h.

Ecoles primaires. RÉGENTES. Lausanne. 3 places de régentes, fr. 1600-2000, 2 mai à 6 h. — *Savigny*. Fr. 900, 2 mai à 6 h. — *Lutry* (Savuit). Fr. 900, 2 mai à 6 h. — *Olton* (Antagne). Fr. 600, 2 mai à 6 h. — *Pailly*. Fr. 900, 2 mai à 6 h. — *Prévence* (Ferdin). Fr. 900, 3 mai à 6 h. — *St-Cierges* (Corpençon). Fr. 700, 2 mai à 6 h. — *Villeneuve*. Fr. 1000, 2 mai à 6 h. — *Chappelles sur Moudon*. Fr. 750, 2 mai à 6 h. — *Chavannes sur Moudon*. Fr. 900, 5 mai à 6 h. — *Montricher*. Fr. 900, 5 mai à 6 h. — *Ormont-Dessous* (Serguât). Fr. 900, 5 mai à 6 h. — *St-Cergues*. Fr. 900, 5 mai à 6 h. — *Veney*. Fr. 1800, 5 mai à 6 h. — **RÉGENTS.** 4 régents : Chailly, Montblésson, Cour et Vers-chez-les-Blancs, fr. 1600-2000, 2 mai à 6 h. — *Cappel*. Fr. 1450, 5 mai à 6 h. — *Jongny*. Fr. 1400, 5 mai à 6 h. — *Faug*. Fr. 1400, 5 mai à 6 h. — *Olton*. Fr. 1550, 2 mai à 6 h. — *Payerne*. Fr. 1600, 5 mai à 6 h. — *Ormonts-Dessous* (Mosses). Fr. 1400, 2 mai à 6 h. — *Montreux* (Les Planches) fr. 2300, 2 mai à 6 h. — *Olton*. Fr. 1550, 2 mai à 6 h. — *Penthaz*. Fr. 1400, 9 mai à 6 h. — *Olton* (Antagne). Fr. 1500, 2 mai à 6 h. — *La Tour-de-Peilz*. Fr. 2000-2400, 9 mai à 6 h. — *Vaulion*. Fr. 1550, 2 mai à 6 h. — *Villeneuve*. Fr. 1800, 2 mai à 6 h. — *Rennaz*. Fr. 1500, 9 mai à 6 h. — *Le Mont sur Lausanne*. Fr. 1490, 2 mai à 6 h. — *Lussery*. Fr. 1400, 2 mai à 6 h. — *Chebbres*. Fr. 1600, 2 mai à 6 h. — *Montreux* (Chailly). Fr. 1850, 9 mai à 6 h.

Il a paru à la **Librairie scolaire A. JACOB**, rue Centrale, 21, à Bienne :

N. Jacob, *Géographie illustrée du canton de Berne*. 40 pages. Deuxième édition. 1899. Broché, 35 cent.

N. Jacob, *Géographie de la Suisse*. 88 pages. Cinquième édition. Cart. 70 cent.

Premier cours d'instruction pour maîtres de dessin

POUR LA

SUISSE ROMANDE

L'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg fera donner, du 15 mai au 15 août 1899, un cours d'instruction destiné à former des maîtres de dessin pour cours professionnels.

Le programme prévoit 42 heures de leçons par semaine et comprend les branches suivantes : éléments de projections, dessin à main levée, dessin d'ornement et étude des formes ornementales, méthodologie du dessin, dessin professionnel pour les arts industriels, histoire de l'art et étude des styles et des couleurs, modelage, perspective linéaire.

La Confédération accordera, à chaque participant, une subvention égale à celle qu'il recevra de son canton.

On peut obtenir le programme de ce 1^{er} cours d'instruction en s'adressant à la Direction soussignée, jusqu'au 5 mai prochain.

Fribourg, le 8 avril 1899.

La Direction de l'Ecole des Arts et Métiers.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

A L'INDUSTRIE SUISSE

LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations

CHEMISERIE LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

constructeur



Réparations

LOCATION

CYCLES

Touriste

*Première
marque suisse.*

LAUSANNE

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourq. 1

Matériel recommandé aux commissions d'écoles

Matel. Huit tableaux muraux, coloriés, pour l'enseignement par les yeux. 1^o Le Printemps. 2^o L'Été. 3^o L'Automne. 4^o L'Hiver. 5^o La Ferme. 6^o La Montagne. 7^o La Forêt. 8^o La Ville.

Chaque tableau de 140 sur 90, monté sur toile avec œillets	Fr. 7 35
--	----------

3	0	0	0	0	monte sur toile avec rouleaux	0	0	70
---	---	---	---	---	-------------------------------	---	---	----

Rosier et Gœtlier. Carte murale de l'Europe, recommandée par le Département de l'instruction publique 27 273

Basier. Carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ar-	18
doisée	30

Keller, Carte murale de la Suisse	943
-----------------------------------	-----

9. Mappemonde, deux hémisphères

Maugerat. Carte murale du cañon de Vand. 22

Borsi. de la Palestine 10

Zürcher.	18	monnaie de la Suisse	16
----------	----	----------------------	----

Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec ser-
rure

Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux.

globes en résine différentes grandeurs depuis	0	13	M
---	---	----	---

Tableaux noirs en bois et en ardoise, prix suivant les dimensions.

Boulier compteur

Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 18 cartons

Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	fr	—	50
---	----	---	----

Cahiers et albums de dessin. Plumes d'acier. Crayons. Gommes. Règles métriques plates et carrées. Esquisses. Trés. Rapporteurs. Rubans métriques. Craie blanche et en couleur. Compas en bois pour tableau noir. Onglets gommés pour circulaires. Grand choix de modèles de dessin.

Carl KUNN & C^{IE}
STUTT GART
 37, Marienstrasse, 37
 recommandant leurs excellentes
Plumes aux sept étoiles
Pointe n° 408, EF, M et B.



Façon recherchée — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S. 4120 C.)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

FÖTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KLING, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
KLING, H. Donne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	» 1.50
NORTH, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
MUSZINGR, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	» 1.—
NOSSE, C. Sève d'avril.	» 0.50
HARRISCH, A. Pour un mariage.	» 0.50
PLUMBOT, Chant de Pâques.	» 1.—
THIALE, L'antre-ma, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	
BISCHOFF, J. Le Semeur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (adlib.)	
BISCHOFF, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	» 1.50
SCHUBERT, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
» Le Tilleul, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
GAZZ, H. Chanson de Barberine.	» 1.50
MEISTER, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.00
KLING, H. Ode aux oiseaux.	» 1.50
NORTH, C. Travail et Patrie.	» 1.50

L'ORPHEON DES ECOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. BISCHOFF, J. La Filense, à 2 voix.	» 0.15
2. KLING, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix	
3. » Pastorale	»
4. » L'oraison dominicale (succès)	»
5. » Soyons unis	»
6. » Solitude (succès)	»
7. » La Filense	» 0.25
8. NORTH, C. Six chants de Noël	»
9. BISCHOFF, J. La filense (succès)	»
10. KLING, H. Chant de Noël (succès)	»
11. CHASSIN, R. La Noël des petits enfants.	» 0.15
12. NORTH, C. Le chant	»
13. » La Chanson des Etoiles.	»
14. » Les Chanteurs des Alpes.	»
15. » Les Chanteurs helvétiques.	»
16. » Le Chasseur suisse.	»
17. » Le Livre de la vie.	»

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 15 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.

Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chœurs.

GRAND ET MAGNIFIQUE CHOIX D'ŒUVRES EN TOUT GENRE

Faits en examen par retour du courrier. — Les parties de chœur sont procurées très rapidement et à des prix excessivement modérés.

Reçu important sur les œuvres chorales prises au nombre.

Nelson Andrieu

en

1823

Téléphone 336
Vélodrome
Folliott
Lausanne

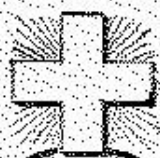
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXV^e ANNÉE — N° 19.

LAUSANNE — 6 mai 1909.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RELIGIEUSE.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUX, Directeur des Écoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Général : Abonnement et annonces :

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtte, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNINOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : G. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Bellinz.

SECTION VALAISANNE : U. Gail-land, inst., St-Barthélemy.

Vaud : E. Savary, instituteur, Chalet-à-Gobet.



PRIN
de
l'abonnement :

Suisse
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. FAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Boster , William, prof.	Genève.	MM. Dériaz , J.	Dizy.
Groscurin , L., inst.	Genève.	Cornamusaz , F.	Trey.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Rochat , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , L.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sonvilier.	Vissinand , L.	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.	Délemont.	Cloux , P.	Essertines.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Failetta , G.	Châtel.
Gylan , A., inspecteur.	Congedant.	Lambert , T.	Concise.
Baumgartner , A., ins.	Blenne.	Briod , E.	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.	Mézières.
MM. Grandjean , A., inst.	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritschl , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweizer Lehrer</i>	
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.	<i>verband</i> ,	Zürich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Buchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Maxime, inst.	
d'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	Trésorier.	Lausanne.
Gagnaux , J., syndic.		Sonnay , instituteur.	
président effectif.	Lausanne.	secrétaire.	Monthéran
Bardet , L., instituteur.			Lausanne.
vice-président.	Lutry.		

AGENCE DE PUBLICITE

H

aassenstein &

Vogler

Téléphone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

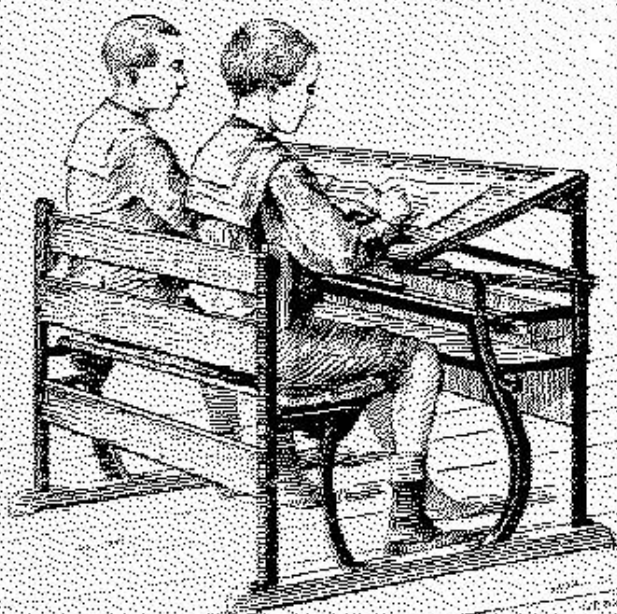
TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRETION — CÉLÉRITÉ

PUPITRES HYGIÉNIQUES A. MAUCHAIN GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté  3925 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

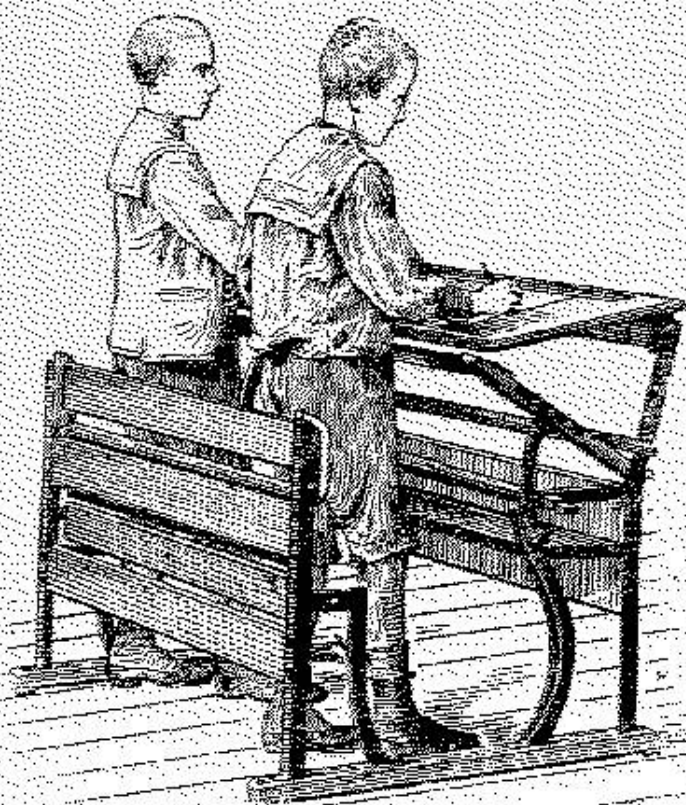
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

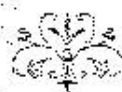


 Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève		Vaud	
MM. Rosier , William, prof.	Genève	MM. Déclaz , J.	Dizy.
Groscurin , L., inst.	Genève	Cornamusaz , F.	Trey.
Pesson , Ch., inst.	Genève	Rochat , P.	Yverdon.
Jura Bernois		Jayet , L.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sonviller.	Vieinand , L.	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.	Delémont.	Cloux , F.	Essertines.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Faillietaz , G.	Gruel.
Gylam , A., inspecteur.	Congémond.	Lambert , T.	Genève.
Baumgartner , A., ins.	Bielme.	Briod , E.	Fay.
Neuchâtel		Martin , H.	Mézières.
MM. Grandjean , A., inst.	Loos.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg		du <i>Schweizer Lehrer-</i>	
M. Genand , Léon, directeur.	Fribourg.	<i>verein</i> ,	Zürich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Max, conseiller		MM. Perrin , Marius, inst.,	
d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.		trésorier,	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic.		Sonnay , instituteur,	
président effectif,	Lausanne.	secrétaire,	Moudon/Lausanne.
Burdet , L., instituteur.			
vice-président,	Lutry.		

AGENCE DE PUBLICITE

H

aassenstein &

Vogler

Téléphone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

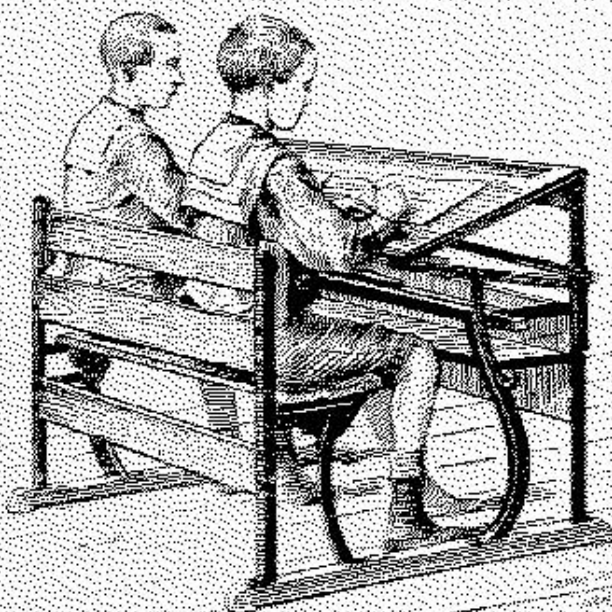
TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRETION — CÉLÉRITÉ

PUPITRES HYGIÉNIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Systeme breveté  3925 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

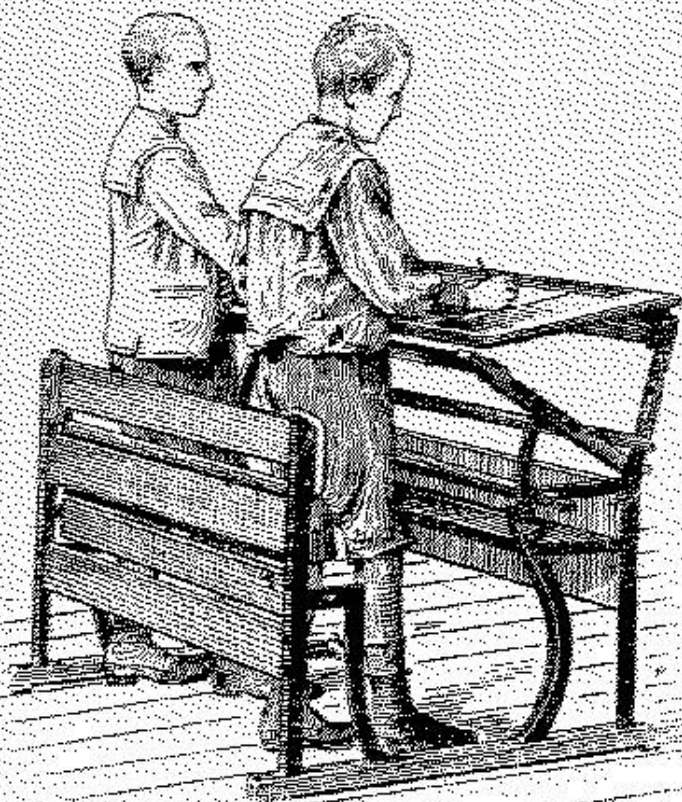
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

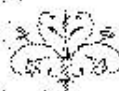


 Prix du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—.

*Attestations et prospectus
à disposition.*

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.



F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Nouvelle publication de la maison A. Colin & C^{ie}

ANTOINE ALBALAT

L'ART D'ÉCRIRE

enseigné en vingt leçons.

Le nouvel ouvrage de M. Albalat, manuel indispensable à tous ceux qui veulent écrire, est une intéressante tentative pour étudier l'art du style d'un point de vue technique et, en quelque sorte, du côté des artistes. Démontrer en quoi consistent les procédés, décomposer le métier littéraire en ses différents éléments, donner à chacun les moyens d'étendre et d'augmenter ses propres dispositions ; en un mot, enseigner à écrire à ceux qui ne le savent pas, mais qui ont tout ce qu'il faut pour l'apprendre, tel est le but de ce livre d'une conception tout originale et qui n'a plus rien de commun avec les anciens « manuels de littérature ». Étudiants, jeunes filles, débutants, gens du monde, tous ceux qui aiment les lettres voudront lire ce curieux et précieux ouvrage.

Un volume in-12 Jésus, broché

fr. 3.50

TABLE DES MATIÈRES

I ^{re} Leçon.	Le don d'écrire.
II ^e »	Les manuels de littérature.
III ^e »	De la lecture.
IV ^e »	Du style.
V ^e »	L'originalité du style.
VI ^e »	La concision du style.
VII ^e »	L'harmonie du style.
VIII ^e »	L'harmonie des phrases.
IX ^e »	L'invention.
X ^e »	La disposition.
XI ^e »	L'élocution.
XII ^e »	Procédés des refontes.
XIII ^e »	De la narration.
XIV ^e »	De la description.
XV ^e »	L'observation directe.
XVI ^e »	L'observation indirecte.
XVII ^e »	Les images.
XVIII ^e »	La création des images.
XIX ^e »	Du dialogue.
XX ^e »	Le style épistolaire.

(Demander le prospectus).

La France intellectuelle, par HENRY BÉZENGER. Un vol. in-18. fr. 3.50

Conférence pour les adultes (1^{re} série) Extraits du journal *Le Conférencier*, publié sous la direction de M. CHARLES DUFFY. Un vol. in-12 de 516 pages » 2.50

Chrestomathie française du XIX^e siècle, par HENRI SENEZ, prof. Première partie : **Les Poètes**. Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile, fr. 6. — Deuxième partie : **Les Prosateurs**. Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile » 6. —

Morceaux choisis des littératures étrangères, par ÉDOUARD HOP. Un vol. de plus de 900 pages, broché, fr. 6. — cartonné toile » 6.50